

COMMENT RÉSERVER ?

A propos de la réservation

Vous trouverez dans cette rubrique toutes les réponses à vos questions concernant le processus de réservation. Notez que Locasun est une agence de voyage sur Internet.

Vous avez 2 possibilités d'action :

Réserver :

Cela vous permet d'effectuer directement une réservation sur le site RIVIERASUN

Contacteur l'agence :

Cela vous permet d'envoyer directement à l'agence une demande d'information sur le bien souhaité.

Comment trouver sa location de vacances ?

Pour trouver votre location, vous pouvez utiliser notre moteur de recherche. Il vous permet de trouver votre location en utilisant au choix :

- **La recherche par critères** : sélectionnez le/les critères ayant le plus d'importance pour vous
- **La recherche géolocalisée** : cliquez sur la carte à l'endroit où vous souhaitez partir et découvrez les locations que nous pouvons vous proposer
- **La recherche par thématique** : choisissez si vous le souhaitez une thématique afin d'orienter votre recherche sur un thème précis.

Une fois vos critères validés, la liste de résultats correspondant à votre demande s'affiche. Vous pouvez ensuite affiner votre recherche avec le bloc de critères se trouvant à gauche de la liste de résultats.

Comment réserver et régler sa location de vacances ?

Pré-réservation

Après avoir sélectionné votre annonce, vous pouvez faire une pré-réservation directement en ligne ou par téléphone au: **(33).04.22.10.34.52. ou (33).6.66.65.22.25.**

Paiement du 1er acompte (30% du montant total de la location)

Si vous payez le 1er acompte par carte bancaire, votre pré-réservation sera immédiatement traitée. Si vous choisissez de payer par chèque, chèque vacances ou virement bancaire, nous vous enverrons par email un devis. Votre pré-réservation sera traitée dès la réception de votre moyen de paiement. Ce qui signifie que nous ne posons pas d'option.

Accusé de réception et contrat de location

La location est confirmée après réception du 1er acompte et vérification de sa disponibilité par nos conseillers vacances. Nous vous enverrons alors par email un accusé de réception avec en pièce jointe le contrat de location (Si vous souhaitez consulter nos Conditions Générales de Ventes).

Bon d'entrée

Après réception de votre solde et de votre contrat de location signé, le bon d'entrée vous sera envoyé par email. Le solde doit être réglé 35 jours avant votre départ. Pour toute réservation faite moins de 35 jours avant le départ, il vous sera demandé de régler la totalité de la location par carte bancaire.

Comment suivre l'avancement de sa réservation ?

Vous pouvez suivre à tout moment l'avancement de votre réservation en vous connectant à votre compte indiqué sur votre feuille de route. Vous aurez alors accès à toutes les informations nécessaires concernant votre commande :

- **Récapitulatif de votre commande**
- **Contrat**
- **Bon d'entrée**
- **Somme versée**
- **Somme restant à régler**